



---

Pour diffusion immédiate

## **Déclaration de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG) sur les pénuries de médicaments d'ordonnance au Canada**

---

**Toronto, 8 mars 2012** – *Le texte ci-après est une déclaration de Jim Keon, président de l'Association canadienne du médicament générique (ACMG), au sujet des pénuries de médicaments d'ordonnance au Canada.*

« Des millions de Canadiens dépendent des médicaments génériques d'ordonnance pour leur traitement médical et les fabricants canadiens de médicaments génériques prennent très au sérieux leur responsabilité de fournisseur de médicaments génériques de haute qualité à coût abordable aux patients canadiens.

Malgré les efforts de tous les intervenants dans la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique, des pénuries de médicaments se produisent parfois au Canada et dans d'autres pays. Ces pénuries ont des répercussions sur les patients et les professionnels de la santé, qui cherchent à maintenir la qualité des soins. Chaque cas de pénurie de médicament générique d'ordonnance constitue une source de préoccupation importante pour l'ACMG et ses entreprises membres.

L'ACMG et ses membres travaillent de concert avec leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique, notamment les pharmaciens, les médecins, les distributeurs, les fabricants de médicaments brevetés et les gouvernements, en vue de trouver des solutions qui pourront atténuer les impacts des pénuries sur les patients canadiens. Dans cette optique, tous les membres de l'ACMG signalent leurs pénuries actuelles de médicaments. Ces renseignements figurent dans les sites Internet suivants :

[www.vendredipm.ca](http://www.vendredipm.ca)

[www.druginfo.usask.ca/healthcare\\_professional/canadian\\_drug\\_shortages.php](http://www.druginfo.usask.ca/healthcare_professional/canadian_drug_shortages.php)

<http://www.canadiangenerics.ca/fr/advocacy/shortages.asp>

Parallèlement aux activités de coopération avec les autres intervenants dans l'approvisionnement des médicaments, les membres de l'Association canadienne du médicament générique prennent les mesures ci-après pour lutter contre les pénuries de médicaments d'ordonnance :

- investissements de près de 100 M\$ au cours des trois prochaines années dans de nouveaux systèmes, du personnel, du matériel et des installations;
- affectation d'importantes ressources supplémentaires – humaines (environ 400 postes équivalent plein temps) et financières : au contrôle de l'assurance de la qualité afin de garantir la conformité aux normes de Santé Canada et d'autres agences de réglementation;
- attribution de priorités de production visant à s'adapter à la variation de la demande;
- collaboration avec Santé Canada à la définition de priorités dans les examens et les autorisations, en fonction des pénuries actuelles ou prévisibles;
- signalement des pénuries de médicaments aux professionnels de la santé et aux patients;
- mise en œuvre des pratiques d'excellence de l'industrie en matière de signalement et de gestion des pénuries de médicaments. »

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Daniel Charron

Association canadienne du médicament générique (ACMG)

Tél. : (514) 286-6061 Cellulaire : (514) 586-1233

Courriel : [daniel@canadiangenerics.ca](mailto:daniel@canadiangenerics.ca) Site Web: [www.generiquescanadiens.ca](http://www.generiquescanadiens.ca)